
Présidence : Norvège

239ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 15 juillet 1999

Ouverture : 10 h 20
Clôture : 13 heures

2. Présidence : M. K. Eide

Avant l'ouverture de la séance plénière du Conseil permanent, le Général Carlo Jean, Représentant personnel du Président en exercice pour l'application des Articles II et IV de l'Annexe 1-B de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine, a pris la parole à une réunion commune du Conseil permanent et du Forum pour la coopération en matière de sécurité (voir Annexe).

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : PRESENTATION DU RAPPORT DU PRESIDENT EN EXERCICE CONCERNANT DIFFERENTES POSSIBILITES, POUR L'OSCE, DE CONSOLIDER UNE APPROCHE COORDONNEE EN CE QUI CONCERNE LES ACTIVITES EN ASIE CENTRALE

Président, Représentant personnel du Président en exercice (CIO.GAL/58/99 Restr.) (CIO.GAL/61/99 Restr.), Finlande - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/356/99), Turquie, Turkménistan, Tadjikistan, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/361/99), Fédération de Russie, Suisse, Kazakhstan (également au nom du Kirghizistan), Ouzbékistan (PC.DEL/365/99)

Point 2 de l'ordre du jour : M. DANIEL TARSCHYS, SECRETAIRE GENERAL DU CONSEIL DE L'EUROPE

Secrétaire général du Conseil de l'Europe (PC.DEL/353/99), Président, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/362/99), Bosnie-Herzégovine, Suisse, Fédération de Russie, Canada, Albanie, Finlande - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la

République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque)
(PC.DEL/357/99), Islande, Géorgie, Secrétaire général

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE BUDGET REVISE DE 1999
POUR LES TACHES DE L'OSCE EN
BOSNIE-HERZEGOVINE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 310 (PC.DEC/310) sur le budget révisé de 1999 pour les tâches de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE BUDGET DE LA CONFERENCE
D'EXAMEN DE L'OSCE A VIENNE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 311 (PC.DEC/311) sur le budget de la Conférence d'examen de l'OSCE à Vienne ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR L'EXAMEN DES REGLES
REGISSANT LA PASSATION DES MARCHES

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 312 (PC.DEC/312) sur l'examen des règles régissant la passation des marchés ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : DECISION SUR L'ORDRE DU JOUR DU
SEMINAIRE DE L'OSCE SUR LA REGION
MEDITERRANEENNE QUI SE TIENDRA A
AMMAN (ROYAUME HACHEMITE DE
JORDANIE), LES 6 ET 7 DECEMBRE 1999

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 313 (PC.DEC/313) sur l'ordre du jour du séminaire de l'OSCE sur la région méditerranéenne qui se tiendra à Amman (Royaume hachémite de Jordanie), les 6 et 7 décembre 1999 ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 7 de l'ordre du jour : POURSUITE DE L'EXAMEN PAR L'OSCE DE LA
QUESTION DE LA YOUGOSLAVIE (SERBIE ET
MONTENEGRO)

Président, Secrétaire général, Finlande - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque,

de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/359/99), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/363/99), Suisse

Point 8 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Déclarations du Président sur la politique étrangère du Bélarus et la situation au Bélarus* : Finlande - Union européenne (PC.DEL/358/99), Suisse, Fédération de Russie, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/364/99), Président, Bélarus
- b) *Elections législatives au Kazakhstan* : Kazakhstan (SEC.DEL/231/99)
- c) *Loi linguistique de la Lettonie* : Fédération de Russie, Finlande - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de la Hongrie, de la Lituanie, de Malte, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/360/99), Etats-Unis d'Amérique, Suisse, Canada, Président, Lettonie

Point 9 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

Traité au titre des points de l'ordre du jour précédents.

Point 10 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Traité au titre des points de l'ordre du jour précédents.

Point 11 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Photographie avec l'ancien Secrétaire général* : Président
- b) *Mémorandum d'accord entre l'Ukraine et l'OSCE* : Président
- c) *Réunion sur la transparence militaire en Moldova* : Président, Fédération de Russie
- d) *Stage pilote pour la formation de la police* : Italie
- e) *Questions d'organisation* : Président

4. Prochaine séance :

Mardi 20 juillet 1999 à 10 heures, Neuer Saal

239ème séance plénière**REUNION COMMUNE DU CONSEIL PERMANENT ET DU FORUM
POUR LA COOPERATION EN MATIERE DE SECURITE**

1. Date : Jeudi 15 juillet 1999

Ouverture : 9 h 40

Clôture : 10 h 10

2. Présidence : M. K. Eide (Norvège)
M. M. Nobile (Forum pour la coopération en matière de sécurité)
(Croatie)

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : REPRESENTANT PERSONNEL DU PRESIDENT EN
EXERCICE POUR L'APPLICATION DES
ARTICLES II ET IV DE L'ANNEXE 1-B DE
L'ACCORD-CADRE GENERAL POUR LA PAIX EN
BOSNIE-HERZEGOVINE

Représentant personnel du Président en exercice pour l'application des
Articles II et IV de l'Annexe 1-B de l'Accord-cadre général pour la paix en
Bosnie-Herzégovine (CIO.GAL/59/99), Président du Forum pour la
coopération en matière de sécurité, Bosnie-Herzégovine, Etats-Unis
d'Amérique (PC.DEL/367/99), Fédération de Russie, Président du Conseil
permanent

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration